



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MaPrimeRénov' redémarre, la rénovation performante recule

Alixan, le 23 juillet 2025 – Suite à l'annonce du gouvernement concernant les nouvelles modalités de réouverture de MaPrimeRénov', Dorémi dénonce une décision injuste et contre-productive. À compter du 30 septembre prochain, seuls 13 000 dossiers de "rénovation d'ampleur" seront acceptés, réservés aux ménages très modestes et aux logements classés E, F ou G. De plus, le plafond maximal des aides est divisé par deux, passant de 63 000 € à seulement 32 000 €.

Pour Vincent Legrand, président de Dorémi :

« Le gouvernement réduit brutalement l'accès à une aide essentielle, qui pour la première fois en 25 ans était susceptible d'atteindre ses objectifs! Le gouvernement maintient en revanche des milliards d'euros aux "monogestes" inefficaces. Cette décision est incohérente, aberrante et injuste, et elle laisse trois quarts des ménages français sur le bord du chemin, tout en divisant quasiment par deux les montants alloués. Ce n'est ni logique économiquement ni acceptable écologiquement. »

Une reprise restreinte qui freine toute la chaîne

La fermeture brutale du guichet en juin a provoqué un véritable embouteillage : en seulement trois semaines, 29 000 dossiers ont été déposés, soit près de trois fois le volume habituel. Résultat : 61 000 demandes en attente, bien au-delà des capacités de traitement prévues. Cela montre clairement que les Français sont demandeurs de solutions de rénovations réellement performantes, et sont prêts à investir pour cela! Ils se désintéressent en revanche des monogestes inefficaces, ce qui remet en cause les pratiques de certains acteurs économiques du bâtiment, qui préfèrent sauver le "business as usual".

Face à cette situation, le plafond fixé à 13 000 nouveaux dossiers de rénovations d'ampleur d'ici la fin de l'année paraît dérisoire. C'est une goutte d'eau qui risque d'être atteinte en quelques semaines, dès le mois d'octobre, relançant un effet d'aubaine aussi soudain que désorganisateur. Une nouvelle fermeture du guichet à l'automne est donc hautement probable.

Les ménages devraient-ils reporter leurs projets à 2026 ? Pas si sûr ! Si la baisse des aides reste effective en 2026, ils vont devoir reporter leur rénovation à une date encore inconnue. Un scénario peu inspirant, au détriment de la transition écologique, du pouvoir d'achat des Français et de la stabilité économique des professionnels engagés sur le terrain.

Rénovation performante : une “priorité nationale” oubliée

La rénovation énergétique performante – seule à permettre une baisse réelle et durable des consommations, et à sortir les millions de ménages français de la précarité énergétique – est aujourd’hui la grande sacrifiée. Alors même que les aides aux copropriétés et aux « mono-gestes » restent inchangées, ce sont les rénovations d’ampleur, pourtant les plus efficaces, qui sont mises à l’arrêt ou sévèrement restreintes.

Pourtant, la France s’est fixée un cap très clair et consensuel d’atteindre plusieurs centaines de milliers de rénovations performantes par an dès 2030, contre moins de 100 000 en 2024 : Le Secrétariat Général à la Planification Ecologique vise 900 000 rénovations performantes par an dès 2030, la **Stratégie nationale bas carbone (SNBC)** vise plus de **500 000 rénovations performantes par an**. C’est écrit noir sur blanc dans la feuille de route établie par le Gouvernement lui-même.

Avec seulement 13 000 dossiers éligibles d’ici la fin 2025, la trajectoire est non seulement intenable, mais profondément incohérente. Ces décisions vont **à contre-courant des engagements climatiques de l’État**, et font peser sur les ménages modestes et la filière professionnelle l’instabilité d’une politique en clair-obscur.

« La rénovation performante est le seul levier à la hauteur des enjeux climatiques, économiques et sociaux. C’est elle qui permet de diviser par 4 à 8 les factures d’énergie. La sanctionner, c’est faire le choix de l’inefficacité. C’est sanctionner les entreprises qui ont choisi de se former pour contribuer à la transition, c’est sanctionner les milliers d’Accompagnateurs Rénov’ qui se sont organisés en un temps record, c’est sanctionner des dizaines de milliers de ménages qui se préparaient à se lancer dans la rénovation performante. Le gouvernement fait le choix de l’inefficacité des fonds publics, et donne des gages aux entreprises de l’ancien monde, anti-écologiques et anti-sociales. »

Ce que propose Dorémi :

1. **Stabilité des aides** : une programmation claire et pluriannuelle des budgets pour donner de la visibilité aux ménages et aux entreprises, en revenant au mécanisme MPR “Parcours accompagné Rénovation d’ampleur” lancé le 1er janvier 2024 et qui a montré son intérêt pour atteindre les objectifs climatiques et sociaux français, en améliorant la gestion des dossiers par l’ANAH et par les services déconcentrés de l’Etat
2. **Priorité à la performance énergétique** : soutenir uniquement les rénovations réellement performantes (niveau BBC ou équivalent) en une ou plusieurs étapes, en bannissant tout fonds public des parcours commençant par un monogeste en

première étape, dont plusieurs rapports ont montré l'inefficience (cf. Rapport ADEME Rénovations performantes par étapes de janvier 2021)

3. **Renforcement de la lutte contre les fraudes** : multiplier les contrôles sur le terrain (et non plus les contrôles administratifs) pour éviter les abus sans pénaliser les bénéficiaires honnêtes.

Témoignages, interviews et reportages disponibles

- **Vincent Legrand**, président de Dorémi, se tient à la disposition des journalistes pour décrypter les conséquences concrètes de ces annonces.
- **Familles accompagnées par Dorémi** disponibles pour témoigner de leurs rénovations réussies et des économies réalisées.
- **Visites de chantiers** organisées sur demande pour découvrir concrètement les bénéfices d'une rénovation performante.